



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 30 juin 2020

Heure : 18 h

Endroit: À huis-clos (disponible au public le 1^{er} juillet 2020)

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 juin 2020.

2. Travaux publics :

2.1. Développement domiciliaire de la rue des Peter – Acceptation de la demande de changement DC-02.

3. Urbanisme :

3.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) tenue le 29 juin 2020.

3.2. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la consultation publique écrite pour la demande de dérogation mineure 2020-07 (128, route 132 Est, Café de l'Est).

3.3. Décision à la demande de dérogation mineure affectant un immeuble situé sur le lot 4 311 870 du cadastre du Québec (Café de l'Est, 128, route 132 Est).

3.4. Demande de permis d'affichage dans le secteur régi par le règlement sur le PIIA – 101B, avenue de Port-Royal (Ferme Le Caprivore)

4. Autres :

4.1. Période de questions.

4.2. Levée de la séance extraordinaire du 30 juin 2020.